

Un étiquetage amélioré des contenants de boissons alcoolisées : une revue systématique

Messages clés

- Au Canada, les étiquettes des contenants de boissons alcoolisées ne comportent aucune information qui aiderait les Canadiens à prendre des décisions éclairées et saines par rapport à l'alcool.
- Au Canada, ces étiquettes n'ont pas à fournir des informations comme les calories et les ingrédients, des messages de santé, la teneur en alcool par contenant ou des directives de consommation à faible risque.
- Certaines données portent à croire que les étiquettes nutritionnelles sur les boissons alcoolisées bénéficient d'un fort soutien du public et qu'elles peuvent améliorer la capacité des consommateurs à se souvenir du nombre de calories contenues dans une boisson.
- Selon les données disponibles, le public est généralement favorable aux étiquettes comportant des messages de santé, des informations sur le verre standard et des directives de consommation à faible risque.
- Les étiquettes comportant des messages de santé, des informations sur le verre standard et des directives de consommation à faible risque améliorent les connaissances des consommateurs sur les risques liés à l'alcool et, selon certaines études, diminuent l'intention d'acheter ou de boire de l'alcool, ainsi que la quantité totale bue.

Le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances a récemment commandé une revue systématique des études publiées sur les étiquettes des contenants d'alcool comportant des informations nutritionnelles, des messages de santé, des informations sur le verre standard et des directives de consommation à faible risque. Cette revue a permis de recenser des études publiées évaluées par des pairs :

1. sur l'incidence des informations nutritionnelles sur les étiquettes des contenants d'alcool (objectif primaire);
2. sur les étiquettes des contenants d'alcool comportant des messages de santé, des informations sur le verre standard et des directives de consommation à faible risque (objectif secondaire).

Ce survol résume les principaux constats présentés dans la [revue systématique](#).

Pourquoi est-ce important?

Substance psychoactive, l'alcool est un produit de grande consommation qui contribue à de graves problèmes sociaux et de santé (GBD 2016 Alcohol Collaborators, 2018; Manthey et coll., 2019; Organisation mondiale de la Santé, 2018). Au Canada, en 2017, les méfaits de l'alcool ont coûté



16,6 milliards de dollars, et 18 000 décès attribuables à l'alcool ont été enregistrés (Groupe de travail scientifique sur les coûts et les méfaits de l'usage de substances au Canada, 2020). Malgré ces coûts substantiels, les conséquences négatives de l'alcool pour la santé sont souvent mal comprises. L'alcool est une source de calories excédentaires, et sa consommation peut engendrer plusieurs maladies chroniques (Weerasinghe et coll., 2020).

L'alcool est une source concentrée de calories excédentaires et représente plus de 10 % de l'apport quotidien en calories des adultes qui boivent de l'alcool au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis (Butler et coll., 2016; Kirkpatrick et coll., 2019; Shelton et Knott, 2014; Sherk et coll., 2019). Des experts recommandent donc de limiter sa consommation pour ainsi restreindre le nombre de calories ingérées (Santé Canada, 2019a; Ministry of Health, 2020; National Health and Medical Research Council, 2013).

En règle générale, les personnes qui boivent de l'alcool :

- ne sont pas conscientes de la teneur en calories des boissons alcoolisées;
- accordent moins d'attention aux calories liquides qu'aux calories alimentaires;
- boivent de l'alcool en plus d'autres sources alimentaires de calories;
- ont parfois un apport calorique plus important qu'elles ne le pensent.

Ce manque de connaissances et de sensibilisation peut contribuer à une prise de poids malsaine (Almiron-Roig et coll., 2013; Cummings et coll., 2020; Grunert et coll., 2018; Kwok et coll., 2019; Yeomans, 2010).

Étiquettes des contenants d'alcool

Étiquettes de valeur nutritive

Le gouvernement du Canada n'exige pas que des informations nutritionnelles (ingrédients, calories, etc.) soient fournies sur les étiquettes des contenants d'alcool (Jané-Llopis et coll., 2020; Santé Canada, 2019b; Agence canadienne d'inspection des aliments, 2020; Organisation mondiale de la Santé, 2018). Cela dit, des étiquettes de valeur nutritive et des listes d'ingrédients sont requises sur presque tous les autres aliments emballés et contenants de boissons non alcoolisées.

Au Canada, la réglementation requiert l'ajout d'informations nutritionnelles sur les étiquettes des contenants d'alcool sous certaines conditions. Ainsi, lorsque l'alcool est mélangé à d'autres ingrédients comme du jus, du lait ou de la crème, ou lorsqu'il contient des édulcorants artificiels, la liste d'ingrédients doit être affichée. De plus, si un emballage ou une publicité fait référence à la teneur nutritionnelle ou calorique d'une boisson alcoolisée (p. ex. « sans sucre », « 80 calories »), une étiquette de valeur nutritive doit être affichée (Agence canadienne d'inspection des aliments, 2020).

Étiquettes comportant des messages de santé, des informations sur le verre standard et des limites de consommation à faible risque

Au Canada, la réglementation n'exige pas que les étiquettes comportent des messages de santé, des informations sur le verre standard ou des limites de consommation à faible risque (p. ex. les Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada). L'alcool n'est pas soumis aux



mêmes exigences sévères d'étiquetage que d'autres substances psychoactives réglementées, comme le tabac et le cannabis (Agence canadienne d'inspection des aliments, 2020; ministère de la Justice, 2021; Santé Canada, 2019b; Jané-Llopis et coll., 2020; Martin-Moreno et coll., 2013; Organisation mondiale de la Santé, 2018).

Les autorités provinciales et territoriales canadiennes peuvent imposer des exigences ou des restrictions supplémentaires sur ce qui peut être affiché sur les étiquettes des contenants d'alcool (Butt et coll., 2011; Agence canadienne d'inspection des aliments, 2020). Par contre, les 10 provinces et le Nunavut n'exigent aucun étiquetage au-delà des exigences nationales (Accord de libre-échange canadien, 2020). Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, de leur côté, exigent des étiquettes d'avertissement post-fabrication sur les risques de la consommation d'alcool pendant la grossesse et des avertissements par rapport à la consommation d'alcool en conduisant ou en utilisant de la machinerie (Accord de libre-échange canadien, 2020).

Aucune réglementation n'empêche les producteurs d'alcool d'afficher volontairement des informations nutritionnelles ou d'autres messages de santé sur les étiquettes. Des acteurs de l'industrie se sont d'ailleurs engagés à fournir de telles informations sur les étiquettes (Beer Institute, 2020; Euromonitor International, 2021; Petticrew et coll., 2017). Cela dit, ces engagements volontaires sont souvent pris en vue d'atteindre des objectifs de marketing, et non des objectifs de santé publique. Plus précisément, cet étiquetage volontaire ne fournit pas aux consommateurs des informations cohérentes ou complètes sur les calories et la valeur nutritive ou sur les conséquences négatives des produits alcoolisés sur la santé (O'Brien et coll., 2021; Petticrew et coll., 2018a; Petticrew et coll., 2018b; Stockwell et coll., 2020).

Qu'avons-nous fait?

Pour l'objectif primaire du rapport, nous avons examiné systématiquement les études empiriques publiées portant sur les effets des informations nutritionnelles sur les étiquettes des contenants d'alcool. Avec l'objectif secondaire, nous avons examiné systématiquement les études empiriques publiées portant sur les étiquettes des contenants d'alcool comportant des messages de santé, des informations sur le verre standard et des directives de consommation à faible risque. Ces deux examens ont eu lieu entre décembre 2019 et décembre 2020.

La revue a notamment permis d'examiner les éléments suivants pour chaque type d'étiquettes :

- l'attention ou la remarque des étiquettes par les consommateurs;
- la compréhension, l'efficacité perçue, et l'acceptation et l'appui des informations sur les étiquettes nutritionnelles par les consommateurs;
- les intentions des consommateurs d'acheter ou de consommer de l'alcool;
- les comportements de consommation.

Voir la [revue systématique](#) pour la stratégie de recherche, la méthode de sélection des articles et une bibliographie.



Qu'avons-nous constaté?

Étiquettes comportant des informations nutritionnelles

En ce qui a trait aux étiquettes nutritionnelles, plus précisément à celles comportant des informations sur les calories et des listes d'ingrédients, les 15 articles (14 études) indiquent que ces étiquettes :

- favorisent la capacité des individus à estimer la teneur en calories des boissons alcoolisées et la quantité d'alcool bue dans la dernière semaine;
- bénéficient d'un fort soutien du public (étiquettes obligatoires fournissant des informations sur les calories et les ingrédients);
- n'avaient aucun effet sur les intentions d'acheter ou de consommer de l'alcool à faible teneur en calories.

Les articles passés en revue ne fournissent pas suffisamment de données pour pouvoir tirer des conclusions sur l'incidence des étiquettes d'informations sur les calories sur la consommation d'alcool.

Tableau 1. Synthèse des résultats, étiquettes de contenants d'alcool avec informations nutritionnelles

Point étudié	Synthèse des résultats	Nombre d'études
Attention et remarque des étiquettes	Peu d'attention accordée aux informations	Deux
Compréhension	Estimations plus précises de la teneur en calories	Deux
Efficacité perçue	Résultats mitigés	Cinq
Acceptation	Soutien favorable aux étiquettes avec informations nutritionnelles	Sept
Intentions d'acheter et de consommer de l'alcool	Aucune incidence sur les intentions ou augmentation des intentions	Six
Comportements de consommation	Données probantes insuffisantes	Une (insuffisant)

Étiquettes comportant des messages de santé, des informations sur le verre standard et des limites de consommation

Étiquettes comportant des messages de santé

Les étiquettes comportant des messages de santé fournissent des informations sur les conséquences de l'alcool pour la santé (p. ex. l'alcool peut causer le cancer). Ces étiquettes qui sont de grande taille, utilisent des couleurs vives, sont obligatoires et, dans certaines études, sont apposées sur des contenants d'alcool neutres étaient plus visibles, attiraient plus le regard des participants et ceux-ci s'en rappelaient davantage.



L'information présentée dans 45 articles (39 études) montre que les contenants de boissons alcoolisées comportant des messages de santé :

- peuvent accroître les connaissances et la sensibilisation des participants aux risques pour la santé liés à l'alcool, y compris le cancer;
- a une influence mitigée sur les intentions des participants de consommer de l'alcool ou sur leur consommation réelle, puisque certaines études n'ont trouvé aucune influence, alors que d'autres ont démontré une diminution des intentions et de la consommation.

De plus, l'amélioration des connaissances des consommateurs sur le fait que l'alcool peut causer le cancer semble associée à un soutien accru à des politiques efficaces de fixation des prix qui réduisent la consommation d'alcool par habitant et les effets nocifs associés (Weerasinghe et coll., 2020).

Étiquettes comportant des informations sur le verre standard

Quinze études (18 articles) ont porté sur les étiquettes comportant des informations sur le verre standard. Selon ces études, les étiquettes aident les consommateurs à estimer avec précision le nombre de verres standards dans un contenant. Comprendre ce qu'est un verre standard et savoir les compter permet de mieux comprendre et appliquer les limites de consommation à faible risque, comme les Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada.

Verre standard

Un « verre standard » est une mesure standardisée de la quantité d'alcool dans un verre. Au Canada, un verre standard contient environ 17 ml (13,45 g) d'alcool, ce qui correspond à 341 ml de bière à 5 %, à 142 ml de vin à 12 % et à 42 ml de spiritueux à 40 %. Il peut y avoir plus ou moins d'un verre standard dans un contenant d'alcool (cette information se trouve sur le contenant).

Étiquettes comportant des limites de consommation à faible risque

Les directives de consommation à faible risque fournissent de l'information sur les risques associés à l'alcool. Huit études (12 articles) sur l'incidence des étiquettes comportant des directives ont montré que :

- les étiquettes de grande taille et aux couleurs vives étaient visibles et amélioraient le rappel des messages, comparativement aux étiquettes plus petites et moins colorées;
- elles amélioraient la lecture attentive, la réflexion et la discussion avec les autres sur les limites de consommation à faible risque;
- elles permettaient une meilleure connaissance des directives de consommation d'alcool au Canada et au Royaume-Uni;
- elles avaient des effets mitigés sur l'intention de boire ou la consommation réelle, d'une étude à l'autre.



Points à considérer pour la future recherche

Les étiquettes ont été largement étudiées dans un cadre artificiel. Il faudra procéder à des études dans le monde réel pour comprendre comment les consommateurs réagissent aux étiquettes dans des contextes où l'on achète l'alcool, et non dans des laboratoires. La mise en œuvre des étiquettes nutritionnelles doit s'accompagner d'évaluations de haute qualité dans le monde réel pour améliorer les futures normes et politiques d'étiquetage. Les types d'étiquettes présentés ci-dessus peuvent se compléter et ainsi renforcer des informations importantes pour les personnes qui boivent de l'alcool.

Qu'est-ce que cela signifie?

Au Canada, il est possible, par l'étiquetage et la sensibilisation du public, de favoriser une consommation d'alcool plus éclairée et moins risquée. Selon les données scientifiques disponibles, des étiquettes bien conçues permettent d'informer ceux et celles qui boivent de l'alcool et de favoriser un changement de comportement.

Un petit nombre d'études sur les étiquettes nutritionnelles des contenants d'alcool ont été publiées dans la littérature évaluée par des pairs. Les résultats indiquent que ces étiquettes :

- ont un fort soutien du public;
- améliorent la capacité des consommateurs à estimer la teneur en calories des boissons alcoolisées qu'ils consomment;
- accroissent la transparence en garantissant que les consommateurs ont accès à des informations complètes.

L'incidence des étiquettes nutritionnelles sur les intentions d'achat ou de consommation d'alcool est incohérente, et les données probantes sont insuffisantes pour en déterminer les répercussions sur la consommation d'alcool.

Les résultats de quelques études indiquent que les étiquettes comportant des messages de santé, des informations sur le verre standard et des limites de consommation à faible risque :

- améliorent la connaissance des informations de l'étiquette chez les consommateurs;
- sont soutenues par le public;
- ont des effets mitigés sur les intentions d'achat ou de consommation et sur la consommation en tant que telle.

Un étiquetage amélioré des contenants de boissons alcoolisées est un moyen de transmettre aux Canadiens qui boivent des informations essentielles pour les aider à prendre des décisions éclairées et saines concernant leur consommation. Voir la [revue systématique](#) pour en savoir plus.

Bibliographie

Accord de libre-échange canadien. *Lois sur l'alcool au Canada*, 2020.

<https://loisalcohol.ca/gouvernement/>



- Agence canadienne d'inspection des aliments. *Exigences en matière d'étiquetage des boissons alcoolisées*, 2020. <https://inspection.canada.ca/exigences-en-matiere-d-etiquetage-des-aliments/etiquetage/industrie/exigences-en-matiere-d-etiquetage-des-boissons-alc/fra/1392909001375/1392909133296>
- Almiron-Roig, E., L. Palla, K. Guest, C. Ricchiuti, N. Vint, S.A. Jebb et A. Drewnowski. « Factors that determine energy compensation: A systematic review of preload studies », *Nutrition Reviews*, vol. 71, n° 7, 2013, p. 458–473. <https://doi.org/10.1111/nure.12048>
- Beer Institute. *Introducing the brewers' voluntary disclosure initiative*, 2020. <https://www.beerinstitute.org/beer-policy/regulatory/voluntary-disclosure/>
- Butler, L., J.M. Poti et B.M. Popkin. « Trends in energy intake from alcoholic beverages among US adults by sociodemographic characteristics, 1989–2012 », *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics*, vol. 116, n° 7, 2016, p. P1087–1100.e6. <https://doi.org/10.1016/j.jand.2016.03.008>
- Butt, P., D. Beirness, L. Gliksman, C. Paradis et T. Stockwell. *L'alcool et la santé au Canada : résumé des données probantes et directives de consommation à faible risque*, Ottawa (Ont.), Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 2011. <https://www.ccsa.ca/fr/lalcool-et-la-sante-au-canada-resume-des-donnees-probantes-et-directives-de-consommation-faible>
- Cummings, J.R., A.N. Gearhardt, L.A. Ray, A.K. Choi et A.J. Tomiyama. « Experimental and observational studies on alcohol use and dietary intake: A systematic review », *Obesity Reviews*, vol. 21, n° 2, 2020, article e12950. <https://doi.org/10.1111/obr.12950>
- Euromonitor International. *Voice of the industry: Alcoholic drinks*, 2021. <https://www.euromonitor.com/voice-of-the-industry-alcoholic-drinks/report>
- GBD 2016 Alcohol Collaborators. « Alcohol use and burden for 195 countries and territories, 1990–2016: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2016 », *Lancet*, vol. 392, n° 10152, 2018, p. 1015–1035. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(18\)31310-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(18)31310-2)
- Groupe de travail scientifique sur les coûts et les méfaits de l'usage de substances au Canada. *Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada (2015-2017)*, Ottawa (Ont.), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2020. <https://cemusc.ca/publications/CSUCH-Canadian-Substance-Use-Costs-Harms-Report-2020-fr.pdf>
- Grunert, K.G., S. Hieke et H.J. Juhl. « Consumer wants and use of ingredient and nutrition information for alcoholic drinks: A cross-cultural study in six EU countries », *Food Quality and Preference*, vol. 63, 2018, p. 107–118. <https://doi.org/10.1016/J.FOODQUAL.2017.08.005>
- Jané-Llopis, E., D. Kokole, M. Neufeld, O.S.M. Hasan et J. Rehm. *What is the current alcohol labelling practice in the WHO European region and what are barriers and facilitators to development and implementation of alcohol labelling policy?*, Copenhagen, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, 2020. <https://www.euro.who.int/en/health-topics/disease-prevention/alcohol-use/publications/2020/what-is-the-current-alcohol-labelling-practice-in-the-who-european->



[region-and-what-are-barriers-and-facilitators-to-development-and-implementation-of-alcohol-labelling-policy-2020](#)

- Kirkpatrick, S.I., A. Raffoul, K.M. Lee et A.C. Jones. « Top dietary sources of energy, sodium, sugars, and saturated fats among Canadians: Insights from the 2015 Canadian Community Health Survey », *Applied Physiology, Nutrition, and Metabolism*, vol. 44, n° 6, 2019, p. 650–658. <https://doi.org/10.1139/apnm-2018-0532>
- Kwok, A., A.L. Dordevic, G. Paton, M.J. Page et H. Truby. « Effect of alcohol consumption on food energy intake: A systematic review and meta-analysis », *British Journal of Nutrition*, vol. 121, n° 5, 2019, p. 481–495. <https://doi.org/10.1017/S0007114518003677>
- Manthey, J., K.D. Shield, M. Rylett, O. Hasan, C. Probst et J. Rehm. « Global alcohol exposure between 1990 and 2017 and forecasts until 2030: a modelling study », *Lancet*, vol. 393, n° 10190, 2019, p. 2493–2502. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(18\)32744-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(18)32744-2)
- Martin-Moreno, J.M., M.E. Harris, J. Breda, L. Moller, J.L. Alfonso-Sanchez et L. Gorgojo. « Enhanced labelling on alcoholic drinks: Reviewing the evidence to guide alcohol policy », *European Journal of Public Health*, vol. 23, n° 6, 2013, p. 1082–1087. <https://doi.org/10.1093/eurpub/ckt046>
- Ministère de la Justice. *Règlement sur l'étiquetage des produits du tabac (cigarettes et petits cigares)*, 2021. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2011-177/index.html>
- Ministry of Health. *Eating and activity guidelines for New Zealand adults: Updated 2020*, 2020. <https://www.health.govt.nz/system/files/documents/publications/eating-activity-guidelines-new-zealand-adults-updated-2020-jul21.pdf>
- National Health and Medical Research Council. *Australian dietary guidelines*, 2013. <http://www.nhmrc.gov.au/guidelines-publications/n55>
- O'Brien, P., T. Stockwell, K. Vallance et R. Room. « WHO should not support alcohol industry co-regulation of public health labelling », *Addiction*, vol. 116, n° 7, 2021, p. 1619–1621. <https://doi.org/10.1111/add.15462>
- Organisation mondiale de la Santé. *Global status report on alcohol and health 2018*, 2018. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/274603/9789241565639-eng.pdf>
- Petticrew, M., N. Douglas, C. Knai, N. Maani Hessari, M.A. Durand, E. Eastmure et N. Mays. « Provision of information to consumers about the calorie content of alcoholic drinks: Did the Responsibility Deal pledge by alcohol retailers and producers increase the availability of calorie information? », *Public Health*, vol. 149, 2017, p. 159–166. <https://doi.org/10.1016/j.puhe.2017.04.020>
- Petticrew, M., N. Maani Hessari, C. Knai et E. Weiderpass. « How alcohol industry organisations mislead the public about alcohol and cancer », *Drug and Alcohol Review*, vol. 37, n° 3, 2018a, p. 293–303. <https://doi.org/10.1111/dar.12596>
- Petticrew, M., N. Maani Hessari, C. Knai et E. Weiderpass. « The strategies of alcohol industry SAPROs: Inaccurate information, misleading language and the use of confounders to downplay



and misrepresent the risk of cancer », *Drug and Alcohol Review*, vol. 37, n° 3, 2018b, p. 313–315. <https://doi.org/10.1111/dar.12677>

Santé Canada. *Lignes directrices canadiennes en matière d'alimentation*, 2019a. <https://food-guide.canada.ca/sites/default/files/artifact-pdf/CDG-FR-2018.pdf>

Santé Canada. *Guide sur l'emballage et l'étiquetage des produits de cannabis : exigences en vertu de la Loi sur le cannabis et du Règlement sur le cannabis*, 2019b. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/reglements-sur-le-cannabis-pour-producteurs-autorises/guide-emballage-etiquetage-produits-cannabis/guide.html>

Shelton, N.J. et C.S. Knott. « Association between alcohol calorie intake and overweight and obesity in English adults », *American Journal of Public Health*, vol. 104, n° 4, 2014, p. 629–631. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2013.301643>

Sherk, A., T.S. Naimi, T. Stockwell et E. Hobin. « Calorie intake from alcohol in Canada: Why new labelling requirements are necessary », *Revue canadienne de la pratique et de la recherche en diététique*, vol. 80, n° 3, 2019, p. 111–115. <https://doi.org/10.3148/cjdpr-2018-046>

Stockwell, T., R. Solomon, P. O'Brien, K. Vallance et E. Hobin. « Cancer warning labels on alcohol containers: A consumer's right to know, a government's responsibility to inform, and an industry's power to thwart », *Journal of Studies on Alcohol and Drugs*, vol. 81, n° 2, 2020, p. 284–292. <https://doi.org/10.15288/jsad.2020.81.284>

Weerasinghe, A., N. Schoueri-Mychasiw, K. Vallance, T. Stockwell, D. Hammond, J. McGavock, ... et E. Hobin. « Improving knowledge that alcohol can cause cancer is associated with consumer support for alcohol policies: Findings from a real-world alcohol labelling study », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 17, n° 2, 2020, article 398. <https://doi.org/10.3390/ijerph17020398>

Yeomans, M.R. « Alcohol, appetite and energy balance: Is alcohol intake a risk factor for obesity? », *Physiology & Behavior*, vol. 100, n° 1, 2010, p. 82–89. <https://doi.org/10.1016/j.physbeh.2010.01.012>

ISBN 978-1-77178-891-5

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2022



Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances

Le CCDUS a été créé par le Parlement afin de fournir un leadership national pour aborder la consommation de substances au Canada. À titre d'organisme de confiance, il offre des conseils aux décideurs partout au pays en profitant du pouvoir des recherches, en cultivant les connaissances et en rassemblant divers points de vue.

Les activités et les produits du CCDUS sont réalisés grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées par le CCDUS ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada.